

BorgWarner remporte un contrat pour un système de gestion de batterie

- *Le système de gestion flexible de la batterie permet de réduire le poids et d'atteindre les objectifs d'autonomie du véhicule.*
- *L'équilibrage des cellules individuelles optimise les performances, la sécurité et la durée de vie des batteries.*
- *Les voitures des segments B et C ainsi que les véhicules utilitaires légers seront équipés à partir de 2023.*

Auburn Hills, Michigan, 4 mai 2022 — Un grand constructeur automobile mondial a choisi d'équiper l'intégralité de ses plateformes de véhicules des segments B et C et de véhicules utilitaires légers avec le système de gestion de batterie (BMS) de BorgWarner. Dans un premier temps, les modèles à partir de mi-2023 seront équipés de la nouvelle technologie BMS de BorgWarner, qui optimise les performances, la sécurité et la durée de vie des batteries.

« Nous travaillons avec ce prestigieux constructeur depuis plus de 20 ans et nous sommes ravis de renforcer davantage nos relations en apportant des solutions innovantes de gestion de batteries pour leurs futures plateformes de véhicules », a déclaré Stefan Demmerle, Président et General Manager, BorgWarner PowerDrive Systems. « Cette victoire commerciale de notre technologie flexible BMS reconnue par le constructeur est une nouvelle étape pour BorgWarner dans l'exécution de sa stratégie d'électrification Charging Forward. »

Le système de gestion de batterie de BorgWarner pour les véhicules hybrides et électriques contient une unité de commande principale connectée à plusieurs unités de commande de gestion des cellules. Il est conçu pour surveiller l'état de charge, l'état et la température de chaque cellule de la batterie, ainsi que pour mesurer avec précision le courant et la tension du pack batterie. Les unités de gestion de cellules réparties effectuent également l'équilibrage des cellules, ce qui permet d'atteindre un état de charge plus élevé, d'optimiser la

durée de vie de la batterie et de renforcer sa sécurité en évitant les surcharges et les sous-charges. Le système convient aux applications de batterie qui fonctionnent jusqu'à 800 volts et comprend également le contrôle et le diagnostic des contacteurs.

La conception compacte du BMS BorgWarner contribue positivement aux objectifs de réduction de poids et d'autonomie des véhicules. En adoptant une configuration répartie, le contrôleur principal et les contrôleurs de gestion de cellule peuvent être découplés pour fournir une flexibilité optimale dans la disposition du système et la répartition des masses.

Pour les véhicules électriques, l'optimisation de l'efficacité et des performances est plus importante que jamais. Le portefeuille de propulsion électrique de BorgWarner offre une gamme de solutions et de technologies, avec des plateformes matérielles et logicielles modulaires permettant d'assurer une architecture, un conditionnement et un déploiement de système évolutifs.

À propos de BorgWarner

Depuis plus de 130 ans, BorgWarner, leader mondial, innove avec succès dans le domaine de la mobilité. Avec un portefeuille de produits en constante évolution, nous soutenons la transition mondiale vers l'e-mobilité et contribuons ainsi à la création d'un avenir propre, sain et sûr.



BorgWarner remporte un contrat pour un système de gestion de batterie

Déclaration prospective : Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « conçu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes

et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel le plus récent déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K », sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives.

Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : les ruptures d'approvisionnement qui nous affectent ou qui affectent nos clients, comme la pénurie actuelle de puces à semi-conducteurs qui a affecté les clients des constructeurs ("OEM") et leurs fournisseurs, y compris nous ; la disponibilité et le prix des matières premières ; les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans ce domaine; les perturbations potentielles de l'économie mondiale causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages attendus des acquisitions en temps voulu, notamment notre récente acquisition d'AKASOL, notre acquisition de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll et notre acquisition de Delphi Technologies PLC en 2020 ; la capacité d'identifier les entreprises du portefeuille de combustion appropriées à céder et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance vis-à-vis de nos principaux clients OEM ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; notre dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des taxes et droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons ; les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle et les autres risques, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

Contact presse :

Anna Penava

Tél : +49 7141-132-753

E-Mail : mediacontact.eu@borgwarner.com